Jeudi 15 mai 2025

LA GAZETTE DU CONSEIL

Retour sur les décisions principales prises lors du dernier Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2025

25 délibérations ont été votées lors de ce conseil municipal. Vous pouvez retrouver l'ordre du jour ainsi que l'ensemble des délibérations sur le site de la Ville : **villedebiganos.fr**

SUBVENTIONNEMENT POUR LA GESTION DE L'ILE DE MALPRAT

L'île de Malprat, propriété du Conservatoire du littoral et située sur le territoire communal, est actuellement gérée par la Ville de Biganos. Cette dernière s'est engagée à préserver et à gérer cette île, ainsi que le site du port des Tuiles, deux espaces possédant une très forte valeur patrimoniale, écologique et constituant une richesse naturelle indéniable pour la commune. Cette mission nécessitant des ressources humaines et financières importantes, la Ville sollicite financièrement chaque année plusieurs partenaires : l'Agence de l'eau, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Gironde. Pour l'année 2025, la gestion de l'île de Malprat et du Port des Tuiles représente un coût prévisionnel de **90 483 € TTC**, et trois demandes de subventions sont déposées par la Ville pour un montant de **72 363 €**.

MISE EN PLACE D'UN CONTRAT D'OBLIGATION RÉELLE ENVIRONNEMENTALE (ORE)

Afin de compenser les effets de la réalisation d'un projet immobilier de 96 logements au lieudit "Pujeau", la Ville de Biganos s'apprête à conclure une convention avec le porteur du projet afin que ce dernier s'engage à gérer et préserver une zone humide identifiée comme un espace naturel sensible prioritaire en matière de protection environnementale. Cette convention "obligation réelle environnementale" (ORE) consiste, pour la Ville de Biganos, à mettre à disposition des parcelles communales au porteur du projet "France lot" pendant une durée de 50 ans. Pendant ce laps de temps, le porteur de projet s'engage ainsi à préserver, restaurer et gérer durablement les éco-systèmes présents sur ces parcelles.

VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025

Le budget de la ville est voté en décembre pour respecter le principe d'annualité budgétaire. Un budget supplémentaire est donc adopté afin d'apporter les ajustements nécessaires, notamment pour tenir compte des impacts de la loi de finances de février qui impose une hausse de la contribution des collectivités à l'effort national de redressement des comptes publics.

Jeudi 15 mai 2025

BIGANOS
PORTE DU BASSIN

LA GAZETTE DU CONSEIL

Retour sur les décisions principales prises lors du dernier Conseil municipal

ZOOM SUR

LA FUTURE BIBLIOTHÈQUE DU CHAHUT SE DESSINE

La Ville de Biganos poursuit la construction du Chahut, lieu de vie citoyen d'envergure dont la bibliothèque sera partie intégrante. Dans une ambiance chaleureuse et ouverte, la Bibliothèque sera tout à la fois lieu d'étude et de savoir, espace de partage et de rencontre, affichant ainsi clairement son projet citoyen et social. Elle a pour objectif premier de favoriser l'accès à l'information et la culture pour tous, notamment en proposant une offre documentaire riche. Dans ce cadre, le Conseil municipal a adopté deux délibérations en lien avec la constitution de son fonds documentaire.

Approbation de la Charte documentaire et du Plan de développement des collections pour la constitution du futur fonds documentaire :

La charte documentaire définit les règles générales de constitution des collections en présentant :

- Les missions de la Bibliothèque
- Les principes généraux de l'offre documentaire
- Les grands principes de constitution des collections et leur organisation

À noter que la qualité de présentation de la charte documentaire a été reconnue par la DRAC qui souhaite l'utiliser comme modèle.

Le plan de développement des collections répond quant à lui à un objectif de gestion et d'évaluation des collections. Il établit ainsi les axes de renouvellement et de développement des collections pour la constitution du fonds de la bibliothèque sur la période 2025-2026.

Une demande de subventions relative à l'acquisition d'un fonds documentaire auprès de différents partenaires :

Afin d'enrichir son fonds documentaire, la Ville a fait le choix de s'appuyer sur un "club acquéreurs", constitué d'habitants volontaires qui participent au choix des 18 000 documents à acquérir en complément du fonds existant. Les fonds seront ainsi enrichis et repensés afin de proposer une offre adaptée aux besoins et usages de la population. De nouveaux supports seront également proposés aux usagers (vinyles, jeux-vidéos, ressources numériques, etc.).

Le coût global pour la constitution du fonds documentaire de la Bibliothèque est estimé à **328 521,39 €** HT, dont **196 660,70 €** HT de subventions espérées, notamment auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine et du Département de la Gironde.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site de la ville : **villedebiganos.fr**

Mairie de Biganos : 52 avenue de la libération - 33380 Biganos
05 56 03 94 50 accueil@villedebiganos.fr